

COMMUNIQUE INTEGRATION DES OPCI DANS LE CHAMP DE COUVERTURE DES STATISTIQUES MONETAIRES

Dans le cadre du processus continu d'enrichissement des statistiques monétaires, Bank Al-Maghrib intègre, à partir de mars 2024, les données des Organismes de Placement Collectif Immobilier (OPCI) dans le champ de couverture de ses statistiques. Ce travail est l'aboutissement d'une étroite collaboration entre BAM et l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux.

L'élargissement de la couverture des statistiques monétaires à ces organismes n'aura aucun impact sur la masse monétaire et ses contreparties. Néanmoins, il permettra d'affiner la position financière des agents non financiers vis-à-vis des sociétés financières.

Désormais, seront également disponibles sur le site institutionnel de la Banque :

- Le compte de patrimoine des OPCI selon une fréquence semestrielle et ce, deux mois après les arrêtés de juin et de décembre ; et
- Les détentions des ménages et des sociétés non financières en titres d'OPCI au niveau des positions des sociétés financières vis-à-vis du secteur non financier.
- Le document méthodologique d'élaboration des statistiques monétaires mis à jour tenant compte de l'intégration des OPCI.